



## Renseignement sur une réélection de bureau

Par **nickygi**, le **08/06/2016** à **20:06**

bonjour,

Je suis présidente d'un club du troisième âge, ma trésorière ne me laisse rien faire je n'arrive pas à m'imposer. Ai-je le droit de demander une réélection du bureau car beaucoup d'adhérents sont de mon côté et désirent son départ. Suis-je obligée de refaire une assemblée extraordinaire ? Cela devient pesant et une bonne partie des adhérents rejettent mon départ.

Conseillez-moi car je suis désespérée de cette situation.

Merci de me répondre.

Salutations.

Par **Tisuisse**, le **09/06/2016** à **09:03**

Bonjour,

Vous convoquez une AG Extraordinaire et vous mettez cette décision à l'ordre du jour.